



FO, reçue à l'Élysée, a rappelé ses revendications et ses priorités

FO a répondu à l'invitation du président de la République pour rappeler ses revendications et ses priorités.

Sans être dupe de la part de l'exécutif à la veille des élections législatives, FO s'inscrit dans un esprit de dialogue social effectif, fondé sur l'information et la consultation, à l'inverse d'une démarche qui viserait à associer ou instrumentaliser le syndicat à des décisions prises à l'avance, a fortiori dans un Conseil national de la refondation (CNR) dont les contours, la composition et les objectifs restent particulièrement flous. Pour FO, il est essentiel de libérer la négociation collective et lui redonner toute sa place.

FO a réaffirmé que la question de l'augmentation des salaires est une urgence absolue, dans le contexte actuel d'accélération de l'inflation, ce qui doit passer par un coup de pouce au SMIC, le relèvement de la valeur du point d'indice dans la Fonction publique, l'ouverture de négociations de salaires dans les branches et les entreprises, une réelle revalorisation des pensions de retraite.

Les négociations de salaires doivent en particulier s'ouvrir rapidement dans les branches dont les minima sont en dessous du SMIC.

FO appelle également à mettre réellement en application les dispositions du Code du travail qui prévoient la suspension des allègements de cotisations sociales dans les entreprises qui n'ouvrent pas de négociation.

Plus généralement FO revendique que les aides publiques aux entreprises, directes ou indirectes, soient conditionnées au maintien de l'emploi et des salaires, à l'interdiction de licenciements, aux investissements, à la relocalisation et à l'interdiction de dividendes.

FO a également réaffirmé son refus de tout recul de l'âge légal de départ à la retraite, invitant plutôt à travailler sur l'emploi, pour assurer à chacun un vrai travail et un vrai salaire, un emploi de qualité et mieux rémunéré, de l'entrée dans la vie active au moment du départ à la retraite, et de sortir les trop nombreux salariés confinés aux bas salaires, à temps partiel, aux contrats précaires, afin de permettre à la fois à tous et toutes de bénéficier d'une retraite décente et d'assurer dans le même temps le financement du système par répartition et de notre protection sociale collective.

Paris, le 10 juin 2022


Contact :

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

Secrétariat général

 [fsouillot](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01